

Les titres de transport

>>> Voyagez Malin !



Optez Pour La Carte Rechargeable !

La carte nominative permet de charger vos voyages par avance en vous rendant sur le site :

tudbus.bzh

ou dans les points de vente équipés:

**Office du Tourisme:
Maison Charles Tillon**

18 rue Anatole France, Douarnenez

**TUDBUS, Réseau LE COEUR bus&cars
8 Impasse d'Armorique, Z.A. de Bréhuel,
DOUARNENEZ.**

TARIF TRANSPORT :

TITRE	TARIF PUBLIC	TARIF SOLIDAIRE Tranche 1*	TARIF SOLIDAIRE Tranche 2*
Ticket unitaire	1€	-	-
10 voyages	8€	4€	1,60€
Ticket journée	2,50€	-	-
Abonnement Mensuel	20€	10€	4€
Abonnement Annuel	200€	100€	40€
Abonnement mensuel -26 ans	16€	8€	3,20€
Abonnement trimestriel -26 ans	45€	22,50€	9€
Abonnement annuel -26 ans	160€	80€	32€

Tarif: Valable à partir de janvier 2025, sous réserve de modifications

* Toutes les informations et conditions de vente sont disponibles en points de vente. La carte est payante, un acompte de 2€ vous sera demandé lors de l'achat en point de vente.

>>> Vous voyagez de temps en temps...

Ticket à l'unité : 1 €

Disponible auprès du conducteur du bus.
Permet d'effectuer un voyage ainsi qu'une correspondance sur une autre ligne dans les 45 minutes qui suivent l'achat.

>>> Tarifs solidaire

Titres délivrés par TUD'Bus, le Coeur bus et cars sous conditions de ressources

Lieu de délivrance des titres :

8, impasse d'armorique, Douarnenez

Tél : 02 98 54 40 15

Horaires d'ouverture :

Le lundi et le jeudi de 9h30 à 12h00.

Le tarif solidaire est applicable uniquement sur les abonnements et les carnets de 10 voyages.

Le tarif solidaire est ouvert sur la base de la tranche 1:

Pour un Quotient Familial compris entre 300 et 600 inclus (-50%). Le tarif solidaire est ouvert sur la base de la tranche 2:

Pour un Quotient Familial - 300 (-80%).

Aux personnes entrant dans les conditions suivantes: MH, RSA, ASS, ASPA, demandeurs d'emploi (sous condition), personnes inscrites en parcours d'insertions (sous condition), accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Le Quotient Familial comment le calcule-t-on ?

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

La formule est la suivante :

$$QF = \frac{\text{(ressources annuelles imposables - abattements sociaux)} / 12 + \text{prestations mensuelles}}{\text{nombre de parts}}$$

nombre de parts

>>> Gratuité

Enfants de moins de 6 ans, accompagné d'une personne payante. Un justificatif de l'âge de l'enfant peut être demandé lors de l'accès à bord du véhicule.



**Appelez-nous au 02 98 54 40 15,
du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.**

Horaires d'ouverture :

Le lundi et le jeudi de 9h30 à 12h00.